

DGGS

Service Datamanagement

Cellule : 'Terminologie, Classification, Groupement & Audit'

DI-RHM carte des items Transposition du 1.6 vers 2.0

Version 1 – 2017

© Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaine Alimentaire et Environnement (SPF SPSCAE). Tous droits réservés. Sauf mention contraire, l'ensemble du contenu, y compris les images et les représentations graphiques, est soumis aux droits d'auteur du SPF SPSCAE; les photographies sont cédées sous licence. Une autorisation doit être obtenue pour la reproduction de toute information, représentation graphique ou image. Une autorisation n'est pas nécessaire pour mentionner, indiquer en référence ou citer brièvement ce matériel si vous citez de manière appropriée la source de l'information. Veuillez contacter le SPF pour obtenir une autorisation. Veuillez indiquer dans votre demande la leçon et le numéro de page du contenu que vous souhaitez reproduire.

DGGS • Datamanagement • 'TCG&Audit'

Contact et information: <u>info.rhmzg@sante.belgique.be</u> Place Victor Horta, 40 • 1060 Brussel • <u>www.health.belgium.be</u>



Instructions de lecture de la carte des items

Afin de faciliter la visualisation des modifications entre le manuel de codage 1.6 de janvier 2011 et le manuel de codage 2.0 de septembre 2017, il est possible d'utiliser le fichier Excel de vue d'ensemble de cette transposition.

Ce document est consultable sur le site web du SPF via le chemin suivant :

http://www.health.belgium.be
 → Santé
 → Organisation des soins de santé
 → Hôpitaux
 → Systèmes d'enregistrement
 → RHM
 → Directives RHM
 → Informations supplémentaires pour les données infirmières.

A la gauche de ce document, se trouve la précédente carte des items relative au manuel de codage 1.6, laquelle n'est plus d'actualité depuis la publication du manuel de codage 2.0. A la droite du document, se trouve la transposition de tous les items. Pour chaque item ayant été modifié, le code y est affiché en vert.

Il existe différents types de modifications. Ci-dessous, vous pouvez retrouver un aperçu des modifications possibles, avec, entre parenthèses le nombre d'items concernés par ce type de modification. Pour la liste précise des items avec le changement correspondant, veuillez vous référer à l'annexe 1.

Pour rappel, l'ensemble du manuel de codage a été révisé. Il est ainsi possible que pour certains items, il n'y ait qu'un simple changement du code ou qu'il n'y ait pas de changement conceptuel mais quelques remaniements de libellés ou de remarques voire la suppression de celles-ci.

Dans le cas où un item est concerné par plusieurs modifications, il n'apparaitra dans la liste qu'en référence de la première modification opérée selon la liste ci-dessous :

- L'item a été supprimé (14)
- un nouvel item a été créé (6)
- l'item/la possibilité de codage a été reprise sous un autre item (21)
- Le titre et/ou le contenu (possibilité de score) de l'item a changé (38)
- Pas de modification de l'item (17)

Le manuel de codage 1.6 était composé de 78 items avec 91 possibilités de codage. Avec la transposition vers le manuel de codage 2.0, nous obtenons le résultat suivant :

91 – 14 (supprimés) + 6 (nouveaux) – 21 (compression) = 62 items avec 1 ou plusieurs possibilités de score.

La manuel de codage 1.6 était composé de 30 items de fréquence. Dans le manuel de codage 2.0, nous obtenons encore 24 items de fréquence. Pour l'aperçu de la transposition des items de fréquence, veuillez vous référer à l'annexe 2.

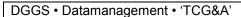


Afin d'avoir un aperçu complet et unique du contenu du nouveau manuel de codage, il est possible d'utiliser la carte des items relative au manuel de codage version 2.0 qui est consultable via le chemin suivant :

<u>http://www.health.belgium.be</u>
 → Santé
 → Organisation des soins de santé
 → Hôpitaux
 → Systèmes d'enregistrement
 → RHM
 → Directives RHM
 → Informations supplémentaires pour les données infirmières

Annexe 1 : Aperçu des modifications par item.

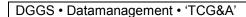
	Suppression	Nouveaux	Repris sous un autre item	Modification de l'item	Aucune modification
1	A100	B200	B210 → B200	B500	G200
2	B100	B400	B220 → B200	D300	G300
3	B600	C100	B230 → B200	D400	G400
4	C400	D100	B240 → B200	E100	K100
5	D500	F100	B250 → B200	E200	K200
6	E300	R100	B410 → B400	E400	N100
7	F200		B420 → B400	G100	N300
8	F400		B430 → B400	G500	N400
9	H300		B440 → B400	H100	N500
10	O100		C110 → C100	H200	N600
11	O200		C120 → C100	G500	Q100
12	X100		C200 → C100	H100	V100
13	Y100		D110 → D100	H400	V200
14	Y200		D120 → D100	H500	V500
15			D130 → D100	I100	W300
16			D200 → D100	1200	Z300
17			F110 → F100	K300	Z400
18			F120 → F100	L100	
19			R110 → R100	L200	
20			R120 → R100	L300	
21			R130 → R100	L400	
22				L500	
23				M100	
24				N200	
25				N700	
26				P100	
27				S100	
28				S200	
29				V300	
30				V400	
31				V600	
32				V700	
33				W100	
34				W200	
35				W400	
36				W500	
37				Z100	
38				Z200	



Contact et information: info.rhmzg@sante.belgique.be
Place Victor Horta, 40 • 1060 Brussel • www.health.belgium.be

Annexe 2 : aperçu des modifications dans les items de fréquence entre le manuel de codage 1.6 et la manuel de codage 2.0

	Items dans le manuel de codage	Items dans le manuel de codage 2.0	Possibilités de score dans le manuel de codage 2.0	
	1.6		Item de fréquence (F)	Présence (P) + score
1	B300	B300	F	
2	D200	Repris sous D100		Р
3	E100	E100		Р
4	E200	E200		Р
5	E300	Supprimé	/	/
6	E400	E400		Р
7	F500	F500	F	
8	H100	H100	F	
9	H200	H200	F	
10	H300	Supprimé	/	/
11	H400	H400	F	
12	H500	H500	F	
13	I100	I100		Р
14	L100	L100	F	
15	L200	L200	F	
16	L300	L300	F	
17	L400	L400	F	
18	L500	L500	F	
19	N100	N100	F	
20	N200	N200	F	
21	N300	N300	F	
22	N400	N400	F	
23	N500	N500	F	
24	V200	V200	F	
25	V300	V400	F	
26	V400	V300	F	
27	V500	V500	F	
28		W100	F	
29	W200	W200	F	
30	W400	W400	F	
31	Z200	Z200	F	
Nom	bre total d'items de fréquence conse	rvés	24	



Contact et information: info.rhmzg@sante.belgique.be
Place Victor Horta, 40 • 1060 Brussel • www.health.belgium.be